

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00220 Numéro SIREN : 400 642 187 Nom ou dénomination : VERNET-BEHRINGER
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2022 sous le numéro de dépôt 3155

**EXEMPLAIRE
GREFFE**

André
& Associés



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 22 AVR 2022

sous le n° B 3155 -

VERNET-BEHRINGER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

**SCP de Commissaires aux Comptes
ANDRE ET ASSOCIES**
société inscrite auprès de la Compagnie Régionale de DIJON

18 Rue Buffon - 21200 BEAUNE

VERNET-BEHRINGER

Société par actions simplifiée

Au capital de **3 711 000 Euros**



Siège social :

13 rue de la Brot

21000 DIJON

400 642 187 R.C.S DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

A l'Associée unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERNET-BEHRINGER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note de l'annexe intitulée « Stocks et en-cours » expose la méthode de valorisation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les estimations et hypothèses de valorisation retenues et nous nous sommes assurés que la note figurant dans l'annexe fournit une information appropriée.
- La note de l'annexe intitulée « Investissements incorporels » expose la méthode de comptabilisation et d'évaluation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les estimations et hypothèses de valorisation retenues et nous nous sommes assurés que la note figurant dans l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

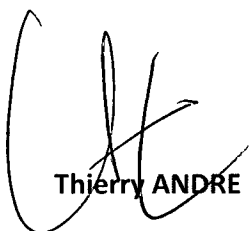
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT À BEAUNE

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX
LE VINGT-ET-UN MARS

Le Commissaire aux Comptes

La S.C.P. de Commissaires aux Comptes
ANDRE ET ASSOCIES



Thierry ANDRE



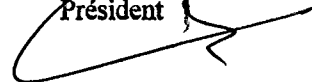
Julien ARNOULT-DELACOUR

BILAN - ACTIF

			Brut 1	Amortissements provisions 2	Exercice clos le 31/12/2021 Net 3	Exercice clos le 31/12/2020 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 403 480	3 018 934	3 314 730
		Fonds commercial	AH	AI		7 622	7 622
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		3 270 303	3 563 550
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	963 311	88 516	111 734
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	583 120	146 433	173 135
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			58 278
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			7 622
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG		339 028	339 028
		Autres immobilisations financières	BH	BI		450	9 450
TOTAL (II)			BJ	BK	6 949 911	6 871 286	7 585 149
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	748 932	4 327 670	4 271 726
		En cours de production de biens	BN	BO		1 977 954	2 097 346
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			761 970
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY		2 262 660	784 143
		Autres créances (3)	BZ	CA		369 744	420 945
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE			
COMPTES DE REGULARISATION	DIVERS	Disponibilités	CF	CG		2 900 316	670 540
		Charges constatées d'avance (3)	CH	CI		149 160	218 148
		TOTAL (III)	CJ	CK	748 932	11 987 504	9 224 818
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecart de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	1A	7 698 843	18 858 789	16 809 968

VERNET BEHRINGER SAS

Pascal DENIS
Président



BILAN - PASSIF

Désignation de l'entreprise		Exercice		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	DA		3 711 000	3 711 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB			
	Ecart de réévaluation (Dont écart d'équivalence EK 0)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		40 000	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale provisions pour fluctuation des cours B1 0)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		699 610	3 469 782
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		256 670	-2 770 172
	Subventions d'investissements	DJ			
	Provisions réglementées	DK			
	TOTAL (I)	DL		4 707 280	4 450 610
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN		59 000	59 000
	TOTAL (II)	DO		59 000	59 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		405 219	164 380
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		405 219	164 380
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 747 187	4 089 065
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI 0)	DV		22 333	22 591
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		4 581 111	2 614 599
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		4 504 193	3 629 754
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 822 390	1 766 207
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		10 075	13 762
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		13 687 290	12 135 978
	Ecart de conversion passif (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE		18 858 789	16 809 968
RENOIS	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		10 917 770	9 389 500
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 105 000

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise		VERNET-BEHRINGER								
		Exercice				31/12/2021		31/12/2020		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	1 289 395	FB	623 418	FC	1 912 813		1 339 731	
	Production biens vendue services	FD	10 471 427	FE	7 627 485	FF	18 098 912		5 341 761	
		FG	266 371	FH	479 396	FI	745 767		317 384	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	12 027 193	FK	8 730 299	FL	20 757 493		6 998 876	
	Production stockée					FM	-881 362		692 367	
	Production immobilisée					FN	223 474		202 278	
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					FP	902 672		984 026	
	Autres produits					FQ	43		277	
	Total des produits d'exploitation (I)						FR	21 002 320		8 877 824
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droit de douane)					FS				
	Variation de stock (marchandises)					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	9 729 331		3 916 828	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	-111 106		-297 369	
	Autres achats et charges externes					FW	3 570 228		2 065 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	313 326		199 727	
	Salaires et traitements					FY	3 714 095		2 924 934	
	Charges sociales					FZ	1 414 859		1 148 103	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements			GA	906 016		729 601
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant: dotations aux provisions					GC	748 932		693 770
				Pour risques et charges: dotations aux provisions			GD	405 219		164 380
	Autres charges					GE	193		66 987	
	Total des charges d'exploitation (II)						GF	20 691 094		11 612 953
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	311 226		-2 735 129	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés					GL	-143		1 318	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	-143		1 318
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ				
	Intérêts et charges assimilées					GR	73 721		57 744	
	Différences négatives de change					GS			36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	73 721		57 780
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-73 864		-56 462	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VII)						GW	237 362		-2 791 591	

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise VERNET-BEHRINGER			Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 750	34 138
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	10 001	30 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD	24 751	64 138
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	-2 179	42 411
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	7 622	309
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	5 444	42 721
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 308	21 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)		HL	21 026 929	8 943 281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 770 259	11 713 454
- BENEFICE OU PERTE		HN	256 670	-2 770 173
RENVOIS	(3) Dont - Crédit bail mobilier	HP	10 975	232 009
	- Crédit bail immobilier	HQ	180 610	12 272
	(9) Dont transferts de charges	A1	44 522	41 755
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		

VERNET BEHRINGER

Société par Actions Simplifiées au capital 3 711 000 Euros

Siège Social : DIJON (Côte d'Or), rue de la Brôt, n° 13

RCS DIJON : B 400 642 187

SIRET : 400 642 187 000 19

APE : 2841Z

ANNEXE

Exercice : 01/01/21 - 31/12/21

I- RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Objet social

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'étude, la réalisation, la commercialisation, l'installation et l'entretien de tous dispositifs et machines électromécaniques, hydrauliques et électroniques destinés à toutes industries ;
- Toutes opérations de négoce et de représentation de machines, matériels et équipements industriels ;
- Et pour la réalisation de cet objet, la création, l'acquisition, la prise à bail ou la location et l'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, de tous fonds de même nature, conformes ou connexes à cet objet ou de nature similaire ou connexe ;
- L'acquisition, la construction, la location, l'exploitation, l'administration de tous locaux ;
- La participation directe ou indirecte de la Société par voie d'apports en nature, achat ou souscription de titres, parts ou droits sociaux, fusion, société en participation ou autrement dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant contribuer au développement de la Société.

Capital

Le capital social est fixé à la somme de 3 711 000 EUR.

Il est divisé en 92 775 actions de 40 EUR de valeur nominale.

Gouvernance

Actionnaire unique : BEHRINGER GmbH

Président : Monsieur Pascal DENIS

Direction générale

Monsieur Pascal DENIS :

Monsieur Lionel ROBELIN :

Président / Directeur Commercial

Directeur Général / Directeur Technique

Commissariat aux comptes

SCP de Commissaires aux comptes ANDRE ET ASSOCIES, représenté par Monsieur Thierry ANDRE

Communication financière

Frédéric REUILLE, Directeur Administratif et Financier

II- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Activité

Sur cet exercice, le chiffre d'affaires a triplé par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'exercice se solde avec un chiffre d'affaires total de 20 757 K€ composé de CA machines pour 17 699 K€ et de CA SAV pour 2 621 K€.

Pour comparaison le chiffre d'affaire global de l'exercice précédent s'élevait à 6 999 K€, marqué par la crise mondiale de Covid-19 et un exercice réduit à 11 mois.

Nous avons déjà au dernier trimestre 2020 une bonne visibilité commerciale pour la fin d'exercice avec un carnet de commandes satisfaisant pour débiter 2021.

Ce retour à un bon niveau d'activité s'est concrétisé au cours de l'exercice 2021, en particulier sur le marché France.

En effet, la société a bénéficié du retour de la croissance économique et du soutien de l'Etat auprès de la filière industrielle.

Cet exercice a également été marqué par un travail sur notre organisation interne et nos procédures pour nous permettre de retrouver une structure de coût en ligne avec le dimensionnement du site et des effectifs nous conduisant ainsi à un retour à la rentabilité et à un retour bénéficiaire s'élevant à 257 K€ à la clôture 2021.

Crise sanitaire Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et son expansion au cours de l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité en 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution de la situation économique, l'entreprise n'est pas en mesure d'estimer l'impact de cette crise sur l'exercice 2021.

Toutefois, à ce stade, l'entreprise considère que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

La société dispose de prêts garantie par l'Etat (PGE) pour 2 300 K€. Les remboursements de ces prêts débutent en 2022.

Investissements en recherche et développement

De par la forte baisse des heures R&D qui résultent d'une stratégie industrielle, il n'a pas été constaté de crédit impôt recherche sur cet exercice.

Effectif

L'effectif est resté stable entre fin 2020 et fin 2021 et se stabilise à 92 salariés.

Pour rappel l'exercice 2020 était marqué par une réduction importante d'effectifs d'une vingtaine de personnes.

Cette baisse d'effectif cumulée à la maîtrise de nos dépenses en frais de personnel a été stratégique pour un retour à la rentabilité.

Structures

Les investissements de l'exercice ont surtout été incorporels avec l'acquisition de logiciels informatiques pour 25 K€. Les investissements corporels ont, quant à eux, particulièrement porté sur l'actualisation des équipements informatiques.

A noter également la mise en service de projets R&D pour 517 K€.

Faits exceptionnels ou litiges

2021 marque la 1^{ère} année pleine depuis notre intégration à 100% au sein du groupe Behringer. Il n'y a pas eu de faits exceptionnels majeurs sur cet exercice.

Concernant les litiges, une procédure judiciaire est toujours en cours avec un agent importateur.

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

III- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois, tandis que l'exercice clos le 31/12/20 avait une durée de 11 mois.

Les comptes ont été arrêtés par le Président en date du 17/03/2022.

Les comptes annuels ne tiennent donc pas compte des informations postérieures à cette date.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux Hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales applicables suivant l'ANC n°2016-07 du 04/11/2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 05/06/2014 relatif au PCG, en la matière et dans le respect du principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles utilisées sont les suivantes :

Investissements corporels

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les taux d'amortissement sont déterminés en fonction de la durée de vie du bien et des règles habituelles de la profession.

- Agencement et aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagements des constructions	8, 10 ou 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 ou 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Mobilier	10 ans
- Logiciels système	5 à 10 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

Investissements incorporels

La société applique la méthode préférentielle en termes d'activation des frais de recherche et développement, dès lors que les conditions d'activation sont réunies dont notamment les sérieuses chances de réussites techniques et Commerciales.

Certains investissements en recherche et développement sont immobilisés sur 5 ans.

Cette durée est définie en cohérence avec le cycle économique de ces travaux de recherche.

Compte tenu de l'expérience dont bénéficie la société dans la gestion des projets de recherche et développement, l'évaluation de ces coûts a été affinée afin de tenir compte de l'exhaustivité des frais indirects et de façon à approcher le plus précisément possible la valeur des projets de recherche et développement engagés par la société.

Les investissements relatifs à la mise en place d'un ERP sont immobilisés sur 10 ans.

Titres de participation - Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur liquidative de l'OPCVM est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

La majorité des fournitures fait l'objet de contrats fournisseurs.

Depuis l'exercice 2017/2018, les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient.

Les produits finis sont valorisés au prix de vente minoré des coûts de mise en service et sous-garantie, des commissions et le cas échéant des frais de ports.

La valorisation des fournitures et en-cours intègre l'ensemble des frais accessoires hors frais financiers.

Les produits facturés et en cours sont valorisés au coût de production, soit le prix de revient des marchandises majoré du coût de main d'œuvre directe.

Les heures incorporées dans les en-cours sont valorisées au coût complet hors frais de recherche et de commercialisation.

Les provisions sur les articles en stocks et les encours font l'objet de dotations et reprises annuelles.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Il est notamment tenu compte de la date d'ancienneté des stocks pour déterminer leur valeur de réalisation probable.

Charges et produits

Les charges constatées d'avance et produits à recevoir inclus dans les postes de bilan sont liés à l'exploitation normale de la société.

Après livraison des machines, des prestations sont à fournir, lors des mises en route et de l'obtention du résultat industriel.

Les charges qui en découlent sont comptabilisées en provisions pour mises en services et garanties données aux clients.

Créances et opérations en devises

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou, le cas échéant, le cours de conversion à terme.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion".

Les pertes latentes et charges non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Indemnités de départ en retraite

Elles sont majoritairement enregistrées en engagements et l'autre partie est confiée à un organisme extérieur. Elles sont déterminées en respect des normes IFRS et de la table de mortalité en vigueur et représentent le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Modifications dans la présentation des comptes ou dans les méthodes d'évaluation retenues

Néant

IV- BILAN (en KE)

Actif immobilisé

Immo. Incorporelles
Immo. Corporelles
Immo. Financières
TOTAL

Ouverture	Aug.	Dim.	Clôture
11 452,6	764,4	-516,7	11 700,3
1 821,6	19,3	-59,6	1 781,4
356,1	0,0	-16,6	339,5
13 630,3	783,8	-592,9	13 821,2

Amortissements

Immo. Incorporelles
Immo. Corporelles
Immo. Financières
TOTAL

Ouverture	Aug.	Dim.	Clôture
4 566,7	836,8	0,0	5 403,5
1 478,5	69,2	-1,3	1 546,4
0,0	0,0	0,0	0,0
6 045,2	906,0	-1,3	6 949,9

Créances

Actif immobilisé
Actif circulant
TOTAL

Montant	à 1 an	plus d'1 an
339,5	18,5	321,0
2 632,4	2 503,7	128,7
2 971,9	2 522,2	449,7

Capitaux propres

Capital social
Primes d'émission
Réserves légales
Réserves réglementées
Autres réserves
Report à nouveau
Résultat de l'entreprise
Sub. d'investissement
Provisions réglementées
TOTAL

Ouverture	Aug.	Dim.	Clôture
3 711,0			3 711,0
40,0			40,0
3 469,8		-2 770,2	699,6
-2 770,2	256,7	2 770,2	256,7
4 450,6	256,7		4 707,3

Provisions

Prov. réglementées
Prov. risques et charges
Prov. pour garantie
Prov. pour mise en service
Prov. pour dépréciations des stocks
Prov. Clients douteux
Prov. hausse de prix
TOTAL

Ouverture	Aug.	Dim.	Clôture
82,3	152,3	-82,3	152,3
82,1	252,9	-82,1	252,9
693,8	748,9	-693,8	748,9
0,0			0,0
858,2	1 154,2	-858,2	1 154,2

Dettes

Etablissements de crédit
Dettes financières diverses
Avances et acomptes reçus
Fournisseurs
Dettes fiscales et sociales
Groupe et associés
Autres dettes
Prod. constatés d'avance
TOTAL

Montant	à 1 an	plus d'1 an	plus 5 ans	Dont COVID
2 747,2	518,4	2 228,8		2 300,0
59,0	59,0			
4 581,1	4 581,1			
4 504,2	4 504,2			
1 822,4	1 822,4			
22,3	22,3			
10,1	10,1			
13 746,3	11 517,5	2 228,8		2 300,0

V- COMPTE DE RESULTAT (en KE)

N-1	%	N	%
-----	---	---	---

Production

France
Exportation
Chiffre d'affaires
Production stockée
Production immobilisée
TOTAL

4 529,0	57,4%	12 027,2	59,8%
2 469,9	31,3%	8 730,3	43,4%
6 998,9	88,7%	20 757,5	103,3%
692,4	8,8%	-881,4	-4,4%
202,3	2,6%	223,5	1,1%
7 893,5		20 099,6	

Produits constatés d'avance

Ventes de mach./rétrofits
Ventes de prestations
Autres produits
TOTAL

Produits à recevoir

Exploitation
Hors exploitation
TOTAL

102,8	100,0%	46,2	100,0%
102,8		46,2	

Charges constatées d'avance

Achats matières premières
Charges externes
Charges financières
TOTAL

97,0	35,1%	3,7	2,5%
177,0	64,0%	145,4	97,5%
2,4	0,9%		
276,4		149,2	

Charges à payer

Four. d'immobilisations
Autres fournisseurs
TOTAL

236,2	100,0%	164,9	100,0%
236,2		164,9	

Dettes fiscales et sociales

Prov. congés / Salaires
Prov. congés / Charges soc.+fisc.
Provision salaires à payer
Prov.charges soc.+fisc./sal.à payer
Taxe apprentissage - Formation
Effort Contruction
Taxe véhicules
Taxe C3S
Taxe COREM
Taxe foncière
CET
GSC
AIST
Agefiph
TOTAL

417,4	57,1%	422,0	53,7%
163,7	22,4%	157,3	20,0%
39,4	5,4%	128,8	16,4%
11,3	1,5%	50,0	6,4%
0,7	0,1%		
14,5	2,0%	15,9	2,0%
0,0	0,0%	0,0	0,0%
0,0	0,0%	2,7	0,3%
2,4	0,3%	8,5	1,1%
0,0	0,0%	0,0	0,0%
77,5	10,6%		
0,0	0,0%	0,0	0,0%
0,0	0,0%	0,0	0,0%
4,3	0,6%	1,1	0,1%
731,2		786,3	

Impôt sociétés et résultat net comptable

Résultat courant
Résultat exceptionnel
Participation des salariés
Impôt sociétés
TOTAL

-2 791,6	100,8%	237,4	92,5%
21,4	-0,8%	19,3	7,5%
0,0	0,0%	0,0	0,0%
0,0	0,0%	0,0	0,0%
-2 770,2		256,7	

VI- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (en KE)

	N-1	%	N	%
Machines et rétrofits	4 959,2		17 698,6	
Outils, pièces, services	1 947,8		2 621,0	
Commissions et courtage			313,3	
Produits accessoires	91,9		124,5	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 998,9	100,0%	20 757,5	100,0%
Commissions sur ventes	-191,2		-491,7	
Production stockée				
Production immobilisée	202,3		223,5	
Achats	-4 094,7		-10 190,2	
Variations de stocks	989,7		-770,3	
MARGE BRUTE	3 905,0	55,8%	9 528,8	45,9%
Autres achats	-112,3		-149,9	
Personnel extérieur	-275,2		-867,7	
Loc., crédit bail mobil.et immob.	-456,9		-376,6	
Entretiens et maintenances	-172,9		-194,8	
Assurances	-45,3		-70,4	
Honoraires et documentation	-122,9		-135,1	
Communication extérieure	-51,5		-64,0	
Transports	-134,4		-361,8	
Déplacements et réceptions	-203,4		-280,3	
Poste et téléphones	-48,5		-38,4	
Services bancaires	-69,1		-64,4	
Autres charges ou produits	-4,6		-14,1	
VALEUR AJOUTEE	2 208,1	31,5%	6 911,2	33,3%
Impôts et taxes (hors FP)	-134,0		-230,1	
Impôts et taxes (liés aux FP)	-65,7		-83,2	
Salaires	-2 924,9		-3 714,1	
Charges sociales	-1 148,1		-1 414,8	
EXC. BRUT D'EXPLOITATION	-2 064,7	-29,5%	1 468,9	7,1%
Autres ch.et prod.gestion courante	-25,0		44,4	
Amortissements	-729,6		-906,0	
Variation provisions exploitation	84,1		-296,0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 735,1	-39,1%	311,3	1,5%
Produits financiers	1,3		-0,1	
Charges financières	-57,8		-73,7	
RESULTAT FINANCIER	-56,5	-0,8%	-73,9	-0,4%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21,4		19,3	
RES. AV. EP. SAL.+IS	-2 770,2	-39,6%	256,7	1,2%
Epargne salariale	-0,0		-0,0	
Impôt sociétés	-0,0		-0,0	
RESULTAT NET COMPTABLE	-2 770,2	-39,6%	256,7	1,2%
Amortissements	729,6		906,0	
Production immobilisée	-202,3		-223,5	
Variation provisions exploitation	-84,1		296,0	
Plus values sur cessions d'actifs	-29,7		-2,4	
Subv. sur inv. virées au résultat	0,0		0,0	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2 356,6	-33,7%	1 232,8	5,9%
EBITDA	-2 291,9	-32,7%	1 289,8	6,2%
EBIT	-2 735,1	-39,1%	311,3	1,5%

VII- AUTRES INFORMATIONS (en KE)

N-1	%	N	%
-----	---	---	---

Effectif à la clôture (hors stagiaires)

Direction Générale	2	2,2%	2	2,2%
Cadres et Assimilés	26	28,3%	25	27,2%
Techniciens et Employés	64	69,6%	65	70,7%
TOTAL	92		92	

Rémunération des cinq personnes les mieux rémunérées (y compris avantages en nature)

425,8	481,3
--------------	--------------

Charges des personnes extérieures mises à la disposition de l'entreprise

264,8	867,7
--------------	--------------

Indemnités de fin de carrière

	745,8	837,4
Somme confiée à un organisme.	11,7	11,7

Engagements reçus

Cautions bancaires	1 754,0	45,9%	1 035,5	33,3%
Garantie Etat 90% PGE	2 070,0	124,5%	2 070,0	66,7%
TOTAL	3 824,0		3 105,5	

Engagements donnés

Nantissement fonds de commerce	87,1	4,9%		
Gage des stocks	1 700,0	95,1%	1 700,0	100,0%
TOTAL	1 787,1		1 700,0	

Participations

Plus de participation au 31 décembre 2021.

Crédits baux pris en charge sur l'exercice

Bâtiment	232,0	95,0%	180,6	94,3%
Serveur informatique	12,3	5,0%	11,0	5,7%
TOTAL	244,3		191,6	

Locations prises en charge sur l'exercice

Contructions	73,2	29,9%	31,5	16,4%
Matériels et outillages	19,9	8,1%	17,0	8,9%
Licences et redevances	34,6	14,2%	52,8	27,5%
Véhicules	82,9	33,9%	75,5	39,4%
TOTAL	210,6		176,8	

Crédits baux

Montant	à 1 an	à 2-5 ans	à 5 ans et +
Bâtiment	1 333,1	155,9	991,8
Serveur informatique	6,7	6,7	185,3
TOTAL	1 339,8	162,6	991,8

Variation des impôts différés ou latents / Charges temporairement non déductibles.

	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Effort construction Participation	13,0		4,9		17,9	
TOTAL	13,0		4,9		17,9	

Variation des impôts différés ou latents / Eléments à imputer

	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Déficits reportables	5 997,0		-283,1		5 713,9	
TOTAL	5 997,0		-283,1		5 713,9	

Entreprises liées

Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Comptes courants	22,2
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	28,7
Autres créances	
Capital souscrit appelé non versé	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 966,7
Autres dettes	
Produits de participations	
Autres produits financiers	
Charges financières	0,2

VERNET-BEHRINGER
Société par Actions Simplifiées au capital de 3 711 000 euros
Siège social : 13 rue de la Brot 21000 DIJON
400 642 187 RCS DIJON

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 MARS 2022

L'an deux-mille-vingt deux,
Le 31 mars,
A 16 heures,

Monsieur Kurt Christian BEHRINGER, représentant de la société BEHRINGER GMBH, Associée unique de la société VERNET BEHRINGER, Société par Actions Simplifiées au capital de 3 711 000 euros, divisé en 92 775 actions de 40 euros chacune, dont le siège est 13 rue de la Brot, 21000 DIJON,

En présence de Monsieur Pascal DENIS, en sa qualité de Président,

Et en présence de Monsieur Julien ARNOULT-DELACOUR, représentant de la Société civile professionnelle de Commissaires aux comptes ANDRE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,

A entrepris de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'Associée unique ou tenus à sa disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associée unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Associée unique les comptes de l'exercice écoulé et fait lecture de son rapport de gestion.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Puis l'Associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique constate qu'une réintégration fiscale au sens de l'article 39.4 du code général des impôts est intervenue au cours de l'exercice écoulé pour un montant de 21 763 EUR, étant précisé que cette réintégration fiscale n'a généré aucun impôt sur les sociétés

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus de sa gestion au Président.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable qui s'élève 256 670,00 EUR de la manière suivante :

- En réserves légales pour 145 550 EUR, qui s'élève ainsi à 185 550 EUR.
- Au crédit du compte « autres réserves » pour 111 120 EUR qui s'élève ainsi à 810 730,15 EUR.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 4 707 280,15 EUR.

Rappel des distributions de dividendes au cours des derniers exercices :

	Nombre d'actions	Dividendes distribués
- 31.01.2018	10 000	00.00 EUR
- 31.01.2019	10 000	00.00 EUR
- 31.01.2020	10 000	00.00 EUR
- 31.12.2020	92 775	00.00 EUR

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'associé unique rappelle qu'il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par des personnes interposées entre la Société et ses dirigeants et/ou l'associée unique.

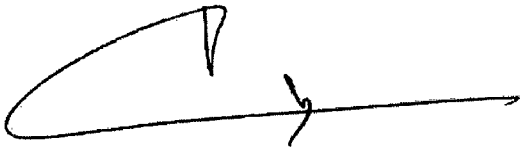
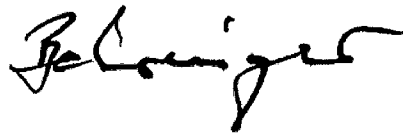
QUATRIEME RESOLUTION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à Monsieur Pascal DENIS et plus généralement au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé unique.

Le Président
Pascal DENIS

A stylized signature consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small vertical tick mark.A cursive signature that appears to read 'Behringer'.

L'associée unique
La société BEHRINGER GMBH, représentée par Monsieur Kurt Christian BEHRINGER